

**SEMINAIRE
DE GEOBIOLOGIE APPLIQUEE**

**3^{ème} degré
Perfectionnement Antenne LECHER**



Formation animée par :

Joseph BIRCKNER

Maurice HELTERLIN

Damien DOPPLER

Guy TOTEMS

Jean Louis LACOMBE

Lieu de stage :

Centre « Le Torrent »
F – 68470 STORCKENSOHN

Tél : 03 89 82 60 70

L'association
**Etudes et Recherches
en Géobiologie et Environnement**

est affiliée au
**Forschungskreis für Geobiologie
Dr Hartmann**

et à
**l'Internationalen Arbeitskreises
Dr Rothdach**

Ce séminaire s'adresse aux personnes qui ont participé au stage d'initiation à l'antenne Lecher et qui souhaitent en parfaire le maniement, découvrir les nombreuses utilisations possibles, en particulier la localisation des perturbations géopathogènes au niveau de l'habitat et sur la personne.

PROGRAMME

- Test de la sensibilité radiesthésique des participants
- Perfectionnement au maniement de l'antenne Lecher
- Perturbations générées par certains objets placés sur des zones géopathogènes (minéraux, miroirs, objets décoratifs...)

- Travaux pratiques sur les veines d'eau souterraines :
 - détection - sens de l'écoulement - spectre - polarisation - estimation du débit, de l'intensité, de la nocivité - estimation de la profondeur (méthodes physiques et mentales)

- Localisation et origines des cheminées cosmo-telluriques négatives et positives :
 - Intensité et taux vibratoire
 - Réactions et effets biologiques (mesures du champ biodynamique et tests de kinésiologie)

- Détection à distance
 - croisement de veines d'eau - réseaux cosmo-telluriques - cheminées telluriques (principe de la goniométrie)

- Travaux pratiques pour approfondir et perfectionner l'estimation du taux vibratoire à l'aide du biomètre de Bovis

- Détection et matérialisation des zones géopathogènes au niveau du lit

- Analyse d'un terrain de construction : éléments à prendre en compte pour l'implantation d'une habitation

INFORMATIONS PRATIQUES

Le séminaire débute samedi à 9h et se termine dimanche 17h

Apporter le matériel utilisé lors du stage précédent.

Prix du séminaire : 230 € /personne
(couple : 210 €/personne)

L'hébergement et les repas sont facturés séparément selon le tarif en vigueur.